

ABONNEMENTS.

UN AN.
Canada..... \$3.00
Etats-Unis (en or)..... 3.50
(Six mois.)
Canada..... \$1.50
Etats-Unis (en or)..... 1.75
payable d'avance.)
Vendu dans les dépôts etc.
Les frais de poste sont compris dans e
trois cas.
V. R. — L'abonnement et les frais de
poste pour l'Europe et les Etats-Unis son
variablement payable d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi
Voir notre annonce à la quatrième
page.

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne... 0.05
Un remise libérale est accordée pour les
annonces à long terme.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la ré
daction doivent être adressés
M. ADOLPHE OUIMET
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal
Le Franc-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas
rendus.

BEAUREUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUIMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN

FEUILLETON DJ "FRANC-PARLEUR

LES DRAMES DE LA MISÈRE,

PAR RAOUL DE NAVERY.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE X.

DIPLOMATIE DE NERVAL.

(Suite.)

—Ainsi, demanda lentement Nerval, si
ma volonté n'opprimait la tienne, tu croi
rais au bonheur dans un mariage assorti
par les goûts, les convenances, les croyan
ces ?

—Oui, répondit Angélie avec une noble
franchise.

—Et puis-je savoir le nom de l'homme
que tu as distingué ?

—Vous l'estimez autant que moi-même.

—Maximilien Audoin, alors.

—Oui, mon père.

Angélie baissa les yeux et ne put voir
l'expression de vive joie qui se reflétait
sur le visage de son père, mais elle releva
le front avec une sorte de fierté outragée
en attendant l'éclat de rire qui accueillit
sa confidence.

—Vous raillez ! fit-elle, j'aurais dû m'y
attendre, me taire et souffrir. Mais les
forces humaines ont des limites. J'ai eu
peur de moi, peur de mes regrets qui pou
vaient grandir au point de me rendre votre
saut impossible... pardon, mon père, et
oubliez, oubliez tout cela.

Nerval attira sa fille sur sa poitrine avec
une sorte de violence.

—Folle ! dit-il.

Angélie ne savait encore si elle devait
espérer ou craindre, si Nerval la blâmait
ou l'exauçait.

—Vous ne m'obligerez à le voir, n'est-
ce pas ?

—Jamais !

Vous ne m'en voulez pas ?

—Pourquoi t'en voudrais-je ? Embras
se-moi, je vais écrire une lettre dont tu
liras le contenu.

Nerval s'assit à son bureau, réfléchit un
peu, traça quelques lignes et les tendit à
sa fille.

—Ce serait vrai ? fit-elle toute trem
blante.

—Tout à fait vrai.

—Je n'épouserai pas le comte de Noin-
tel ?

—Il te rendrait malheureuse.

—Mais cet appui dont vous avez be
soin, cet espoir de protection occulte dont
son crédit pouvait vous couvrir.

—J'avais, dans mon esprit, grossi d'une
façon prodigieuse les menaces d'un mal
heureux dont je suis délivré. De ce pro
jet éphémère de mariage, une seule chose
demeure : la preuve de ta tendresse, la
force de ton caractère, l'excès de ton dé
vouement, une droiture de conscience que
j'admire. Tu es une noble fille, Angélie,
j'ai contracté envers toi une dette que
j'acquitterai.

Mlle Nerval tomba dans les bras de son
père.

Une joie profonde remplissait son âme.
Elle pouvait sans mentir, sans rougir, et
protégée par l'autorisation tacite de l'usi
nier, laisser son cœur libre de suivre sa
pente.

Elle apprenait à la fois son salut et ce
lui de Nerval.

Sa reconnaissance envers Dieu se tra
duisit par une fervente prière.

Deux jours plus tard, vers l'heure du
dîner, M. Nerval fit avertir sa fille qu'elle
est à faire une toilette un peu habillée.

Angélie, pour la première fois peut-être
de sa vie, reçut cet ordre sans en être con
trariée ; il lui semblait que rien de fa
cheux ne pouvait lui arriver, depuis qu'elle
était redevenue maîtresse de sa destinée.

Quand elle descendit, elle s'attendait à
voir de nombreux couverts sur la table ;
il n'y en avait que trois.

Quelques moments après, Maximilien
entra.

Lui aussi semblait heureux et confiant.
On dina gaiement ; Nerval parlait de
son désir d'abandonner les affaires et de
céder son usine.

Je ne ferai économiste, agronome, dit-

il ; peut-être me nommera-t-on député, et
ma foi, je me laisserai faire ! Mais des
machines, des ateliers, j'en ai assez ! Ma
fille possède une belle dot, à quoi bon me
tourmenter pour la faire encore plus riche
ou ne l'en aimera pas davantage, n'est-ce
pas, monsieur Audoin ?

—Le mari de mademoiselle sera tou
jours sûr de posséder un trésor.

—C'est ce que je répète à cette obstinée
de modestie.

—Vous me gênez trop, dit Angélie en
rougissant.

Après le dîner, tous trois passèrent dans
le salon.

—A propos, mon cher maître, dit Ner
val avec une douce raillerie, savez-vous
que vous êtes un étrange avocat.

—Vous repentez-vous de suivre mes
conseils ?

—Il ne s'agit pas de vos conseils, mais
de vos affaires.

—Elles sont excellentes ! fit Maxi
milien en riant, j'ai une clientèle superbe.

—Permettez-moi de vous dire que
si vous traitez comme moi tous vos
clients, vous ne devez pas faire fortune ;
depuis deux ans j'ignore à quel chiffre se
montent vos honoraires, et je vous doi...

—De grâce, monsieur, répliqua Maxi
milien confus.

—Oh ! nous pouvons parler chiffre de
vant ma fille, elle s'y entend ; d'ailleurs
ce qui concerne ma fortune la regarde. Je
vous disais donc que faute de connaître à
combien se monte la somme dont je vous
suis redevable, je veux vous donner un
souvenir de mon amitié, et je suis sûr
qu'il vous fera grand plaisir ; tenez, ajou
ta-t-il, en tendant un petit écriin à Maxi
milien, gardez cela pour l'amour de nous.

L'avocat, très troublé, prit l'écriin pres
que machinalement, l'ouvrit, et poussa un
cri de surprise.

Il renfermait deux bagues, l'une en
brillants, l'autre formée d'un admirable
saphir.

—C'est trop ! dit-il, c'est trop !

—Vraiment, dit en riant Nerval ; alors,
offrez l'un des deux à ma fille, je vous y
autorise Maximilien.

Le jeune avocat ébloui, chancelant, re
gardait tout à tour Nerval et Angélie. Il
n'osait parler, le sang affluait à son cœur ;
il restait immobile, se demandait s'il fai
sait un rêve.

Nerval prit la main de sa fille, et la
gardant dans les siennes, il dit tout en l'a
vançant vers l'avocat :

—C'est la bague des fiançailles, Maxi
milien.

Le jeune avocat tomba dans les bras de
Nerval.

Quant à Angélie, deux larmes humec
taient ses paupières, mais cette fois c'é
tait des larmes de joie.

—Maintenant, dix Maximilien d'une
voix émue, je n'ai plus le droit d'avoir de
secrètes pour celle qui sera ma femme, pour
celui qui va devenir mon père.

—Parlez, dit Nerval.

—Je suis pauvre, vous le savez déjà ;
mais ce que vous ignorez c'est que je ne
suis pas seul au monde.

Nerval changea subitement de visage.

—Votre père ? demanda-t-il.

—J'ignore ce qu'il est devenu, peut-être
vit-il au loin, à l'étranger, un mystère ple
ne sur sa vie, et Dieu n'exaucera peut-être
pas la prière ardente que je lui fais de le
souléver. Il s'agit de ma sœur.

—Vous avez une sœur, dit Angélie
d'une voix douce.

—Je veux l'espérer encore. Depuis
quelque jours seulement j'ai appris qu'une
innocente créature, ma sœur, était née
pendant la nuit où pour la dernière fois
j'entendis la voix de ma mère. Un de
mes amis m'a raconté le drame déchirant
dont vous aurez dans quelques jours les dé
tails, Angélie, et m'a montré reproduit sur
la toile, dans son saisissant désordre, le
spectacle qui la frappa dans un pauvre
village. Il m'a promis de me donner le
portrait de ma mère morte, et je m'attends
chaque jour à le retrouver chez moi. Mais
cette sœur, la petite orpheline adoptée par
les paysans du village, vit-elle encore ? Je
veux croire que Dieu me l'a gardée. Un
saint homme, l'abbé Bernard, pouvait me
donner des nouvelles sûres ; en quittant
l'autre jour mon ami Gabriel Vornac, je
cours chez lui, avide, impatient de savoir
si je n'avais pas une sœur ; l'abbé Ber
nard était absent. Il venait de partir afin

de poser la première pierre à un orpheli
nat fondé par les orphelins de l'Alsace.
Sitôt qu'il reviendra je retournerai chez
lui. Je saurai, ou du moins j'espère sa
voir... Mais, Angélie, et vous monsieur,
vous, qui allez être mon père, si je retrou
ve ma sœur, ce sera sans doute une hum
ble fille, vivant de son travail, et je crains...

—Ne craignez rien, dit Nerval, elle sera
de la famille.

—Comme je l'aimerais ! ajouta Angélie.

—A partir de cette heure je lui consti
tue une dot, reprit le financier. Vous avez
encore raison de me confier cette particu
larité, Maximilien, elle ajoute encore, s'il est
possible, à mon estime pour vous.

Le souvenir de cette sœur inconnue,
dont Vornac lui avait révélé l'existence,
jeta d'abord un voile de mélancolie sur
l'entretien qui suivit cette confidence, mais
le doux empire d'Angélie ne tarda pas à
triompher de cette tristesse. Elle promit
avec un entraînement si sincère à son fian
cé de le seconder dans ses recherches, et de
chercher cet enfant comme lui-même, que
l'avocat retrouva la joie qui lui avait rem
pli le cœur quand Nerval lui accorda la
main de sa fille.

CHAPITRE XI.

PREUVE TROUVÉE.

On dînait gaiement chez Bestiole, le
père Falot y avait porté une oie ; Bee-
d'Oiseau, habile à tous les métiers venait
de s'improviser rôtisseur ; et c'était plai
sir de voir s'animer un peu le pâle visage
de la petite estropiée. La meilleure récom
pense que l'on pût promettre à l'apprenti
typographe était de le conduire chez la
fille de Camourdas. L'enfant s'attachait
à cette sœur de misère et de souffrance de
toute la gratitude de son cœur. Il ne
pouvait oublier que le premier mot de
prière qu'il eut prononcé était tombé des
lèvres de Bestiole dans son âme et qu'il y
avait germé, produisant à mesure les bon
nes pensées, les actions honnêtes ; prodi
ge sans cesse renouvelé par la force toute
puissante de l'invocation qui retombe sur
nous en rosée de grâce divine.

Falot ressentait lui aussi une profonde
amitié pour le pauvre Bestiole.

Persone n'avait plus besoin qu'elle
d'une protection efficace : de quelque fa
çon que vint à lui manquer celle de son
père, une heure sonnerait infailliblement
où elle lui ferait défaut.

Soit que Camourdas payât sa dette à la
justice, soit que ces vices dévorassent une
existence vouée sans retour au mal, que
deviendrait la jeune fille écrasée par la
triple misère de l'abandon, de la pauvreté,
de la maladie ? Sans doute, Angélie avait
promis de la soutenir, mais la vie d'Angé
lie elle-même pouvait changer, un maria
ge l'éloignerait peut-être de Paris ; d'ai
lleurs, entre la riche héritière de M. Nerval
et l'habituée de poupées, il existait moins
de liens qu'entre le chiffonnier et l'appren
ti imprimeur.

Falot, dans la prévision d'un sombre
avenir, souhaitait adoucir pour la fille, le
coup qui ne pouvait manquer d'atteindre le
père. Il voulait qu'à l'heure où la justice
arracherait Camourdas à sa maison, l'orph
eline pût se jeter dans ses bras pour y
pleurer.

En châtinant le coupable, Austin Auril
lac se réservait le droit de protéger l'in
nocent.

Les deux enfants jasaient gaiement,
Bee-d'Oiseau parlait de son état avec en
thousiasme, le chiffonnier appuyait avec
bonheur sur les éloges qu'il faisait de son
protégé, et la pauvre petite bossue se sen
tait revivre. Oh ! si elle avait pu deviner
que l'homme si bon, si prévoyant, si affec
tueux, qui se faisait son ami, son guide
poursuivait son père d'un soupçon impla
cable ! Mais elle ne soupçonnait rien. Elle
aimait le père Falot de toute la sincérité
de son âme d'enfant reconnaissante et
pure.

Le chiffonnier n'avancait nullement,
d'ailleurs, dans sa persistante recherche.

La fouille opérée chez Camourdas n'a
vait rien amené ; les quelques ouvrie
s employés jadis par Austin Aurillac, et que
celui-ci avait retrouvés par hasard dans
quelques tripots, se souvenaient à peine de
l'affaire qui préoccupait si vivement le
malheureux. D'autres crimes, d'autres
incendies, des bouleversements politiques,
la guerre, les horreurs d'un siège, un gou
vernement odieux, une Commune plus

odieuse encore, avaient versé sur ces faits
tant d'oubli, de boue et de sang, qu'ils
surnageaient à peine. Comment se rap
peler beaucoup l'incendie d'une usine,
quand la capitale tout entière avait une
nuit flamboyé de tant de côtés à la fois ?

Nerval, cuirassé soit par l'assurance de
l'impunité soit par l'innocence, car les
soupçons d'Aurillac pouvaient ne pas être
fondés, ne laissait nulle prise à l'ancien
forçat.

Camourdas le fuyait instinctivement. Il
lui permettait de voir Bestiole, de la pro
mener, de mettre un peu de joie dans sa
vie, parce qu'il savait bien que Bestiole
ignorait son secret.

Il y avait des moments où le père Fal
lot tentait de renoncer à sa tâche.

Kul ne réussissait sans doute à lui ren
dre ses enfants ; devait-il, pour recouvrer
un honneur dont personne ne se souciait
plus, se donner tant de peine ! Il était
vieux, plus vieux encore d'expérience et
de douleur que d'années. Ne pouvait-il
se résigner, porter son fardeau si lourd
qu'il fut, et mourir ignoré, mais libre !

Il exposa ses doutes à Maximilien Au
doin. Un jour, en le remerciant de l'hé
roïsme avec lequel il s'obstinait à sa tâche,
il tenta presque de dissuader le jeune
homme de la poursuite.

—Sans doute, lui dit-il, Austin Aurillac
est mort, et Dieu aura par bonté attiré à
lui les enfants. Vous avez fait plus que
vous ne deviez pour ce malheureux, ne
vous détournez pas plus longtemps de vos
travaux, du soin de votre réputation. Que
ferait aujourd'hui ce vieillard d'une réhabi
litation que la loi laisse toujours impar
faite, puisqu'elle ne se résout jamais à
avouer qu'elle s'est trompée ? La générosité
à des bornes, monsieur. Vous avez
fouillé, cherché en haut, j'ai descendu
marche à marche les escaliers des innom
brables bouges de Paris, qu'avons-nous
trouvé ? Camourdas ! Mais Camourdas ne se livre
pas, ne s'abandonne pas. Cuirassé dans
son silence, solitaire dans ses ivresses, il se
taut sur son passé et sur son présent. Je
commence à désespérer de lui faire avouer
quelle part il a prise au drame qui brise
ma vie ; il se peut encore qu'il soit inno
cent et que je me sois trompé de piste ; si
cela était je n'en poursuivrais pas un au
tre...

—Mon ami, répondit Maximilien d'une
voix douce mais ferme au chiffonnier, ja
mais, entendez-vous, jamais je n'abandon
nerai cette œuvre, cela me semblerait à
la fois impie et lâche. Mon enfance reste
enveloppée d'un cruel mystère auquel je
dois le sacrifice, l'immolation de ma vie.
Vous ne pouvez me comprendre, mais le
Seigneur lit au fond de mon âme, et il ne
peut manquer de m'exaucer. Il y a plus,
j'exige de vous, autant que je le puis, que
vous continuiez à me donner votre aide.

Chacun éprouve de ces défaillances, il ne
faut jamais s'y arrêter. Dieu n'est pas
obligé à nous révéler les moyens dont il
veut se servir. Faisons notre devoir et
rapportons-nous-en à sa bonté souveraine.

Aurillac ne crut pas devoir montrer
moins de persévérance que le jeune homme
et il continua ses investigations. Seule
ment, il les porta d'un autre côté.

Après que la scène sanglante qui s'é
tait passée au Crapaud-qui-Chante lui
eut rendu dangereux de remettre les pieds
dans le bouge de l'ogresse, il parcourut
l'un après l'autre tous les tapis-franes de
Paris, il fit causer les ouvriers de Nerval,
il chercha, consulta, demanda sans rien
obtenir, sans rien trouver.

Tandis qu'il dépensait une partie de ses
heures de la sorte, il employait l'autre à
donner de l'extension à son commerce. Le
chiffonnier devenait négociant.

Ses camarades lui apportaient le pro
duit de leurs hottes. Il gagnait de l'ar
gent, et bientôt se vit dans l'obligation de
lucr un vaste hangar pour servir d'entrepôt
à ses marchandises.

Quand il avait fait une rude journée, le
père Falot montait souvent chez Colombe.

La chère créature s'épanouissait comme
un bouton en avril ; elle redevenait la
jolie enfant, courant les prés des Bruyants,
et jetant au vent sa chanson printanière.

L'aisance croissait dans son petit menage.
Elle gardait toujours Petit Ange auprès
d'elle, car le docteur avait déclaré que le
pauvre enfant avait besoin de soin et de
ménagements, et qu'il ne faudrait pas le
placer en apprentissage avant une année.

(A continuer.)

Du sucre de betteraves et de sa pro
duction économique dans la
Province de Québec.

(Suite.)

II

EFFETS DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE SUR
L'AGRICULTURE.

Examinons brièvement à présent les
merveilleux effets de cette industrie sur
l'agriculture, dans les contrées où elle est
établie,—effets dont le Canada profiterait
également, et au plus haut point, si nous
produisions le sucre de betteraves. Je dis
en plus haut point puisque la production
des betteraves nécessaires à cette industrie,
en nettoyant nos terres, et en exigeant une
culture plus soignée, ne pourrait pas man
quer de tripler et quadrupler toute la pro
duction agricole des contrées qui alimen
teraient les fabriques de sucre.

L'année 1850 vit surgir en France des
craintes sérieuses, causées par l'accroisse
ment prodigieux de la culture de la bette
rave à sucre. Au yeux d'un grand nombre,
cet accroissement devait nécessairement
avoir pour effet la diminution de la pro
duction des céréales, et l'augmentation du
prix du pain. Ces craintes provoquèrent
une enquête législative qui révéla les faits
remarquables suivants :

En 1813, l'Arrondissement de Valen
ciennes (l'un des mieux cultivés de la
France) produisait environ 20 minots de
blé par acre. En 1833, il produisait 32
minots. Avant l'établissement de la cul
ture de la betterave à sucre, la production
totale du blé dans cet arrondissement était
de 710,000 minots. Elle s'élevait à 1,192,
000 minots en 1833. Il y avait donc un
accroissement de 50 pour 100. En 1822,
le même arrondissement élevait 400 bœufs ;
neuf ans plus tard, en 1831, il y était en
graissé 10,784 bœufs, indiquant un ac
croissement de plus de 25 pour 1.

Ce qui suit est également extrait d'un
document officiel publié par le gouverne
ment français en 1873.

« Il existe, au nord de la France, un
certain nombre de contrées qui sont arri
vées au maximum de production agricole.
Quand la saison est favorable, ces localités
produisent par arpent une moyenne de 38
minots de blé ; 22½ tonnes de betteraves ;
330 à 380 minots de pommes de terre, etc.

À quoi faut-il attribuer cette admirable
prospérité ? Dans certaines localités, à
l'emploi de l'engrais flamand, que les
agriculteurs du Nord utilisent depuis des
centaines d'années ; dans les autres où
l'engrais humain n'est pas recueilli, à la
culture de la betterave. On l'a répété
sur tous les tons, on ne le répètera jamais
assez, la culture de la betterave est celle
qui a le plus contribué aux progrès agri
coles. »

Je pourrais citer page sur page de té
moignages semblables, venant non-seule
ment des autorités françaises, mais de
toutes les contrées où cette importante in
dustrie a été établie. Mais les tableaux
cités plus haut sont plus éloquents que
tout ce que je pourrais dire en faveur du
sucre de betteraves. Il est partout dé
montré que le rendement moyen dans la
culture des différentes plantes a triplé
partout où le sol a été nettoyé par la cul
ture des betteraves à sucre, et engraisé
par l'énorme quantité de fumier produit
par le bétail nécessaire à l'utilisation des
résidus de la fabrication du sucre. Il a
été démontré à l'évidence que l'accroisse
ment du bétail à l'engrais a été, dans ces
régions, de 25 contre 1. M. Téléphore
Bran, qui a écrit une excellente brochure
sur « l'établissement de la fabrication du
sucre de betteraves en Canada, » énumé
rant les avantages que présente cette in
dustrie, dit :

« Une pratique éclairée de plus d'un
demi-siècle atteste d'une manière irrécu
sable :

1o. Que la betterave, loin d'épuiser le
sol, en augmente considérablement la fer
tilité en devenant la matière première
d'une abondante production d'engrais.

2o. Que par les travaux de culture
qu'elle exige, elle entretient la terre dans
un parfait état d'ameublissement et de
propreté, ce qui la met dans les conditions
les plus favorables au succès de la récolte
qui doit suivre.

3o. Que la betterave permet l'adoption
du système de culture le plus simple, le

plus riche, le plus rationnel de tous : l'as
solement alterné.

4o. Que non-seulement la betterave
couvre les frais de culture qu'elle exige,
mais que, presque toujours, cette plante
est celle qui laisse au cultivateur le béné
fice net le plus élevé.

5o. Enfin, il est prouvé que la bette
rave, par le travail industriel auquel elle
donne lieu, concourt le plus efficacement
à attirer et à retenir, au sein des campagnes,
une nombreuse main-d'œuvre, l'une des
conditions les plus indispensables aux amé
liorations agricoles.

Avant d'entrer plus avant dans mon
sujet, il sera peut-être utile de dire un
mot sur le résidu des betteraves, après que
le sucre a été extrait. Ce résidu appelé
pulpe, se présente généralement sous la
forme de gâteau, et pèse à peu près 22
pours 100 du poids primitif des betteraves.

Sa valeur nutritive est plus élevée que
celle de la betterave ; car la pulpe con
tient, outre les substances fibreuses du lé
gume, une quantité considérable de sucre,
tandis qu'elle renferme bien moins d'eau.

Bien qu'il soit inutile d'entrer ici dans les
détails sur les différents procédés de fabri
cation, il sera bon d'expliquer comment il
se fait que la pulpe est plus riche comme
aliment, que la betterave elle-même. Les
bonnes betteraves à sucre renferment de
10 à 16 pour 100 de sucre, environ 80
pour 100 d'eau, et le reste comprend les
substances fibreuses, sels, etc., etc. Le
sucre dans le jus est contenu dans des
millions de petites cellules qui sont en par
ties brisées, déchirées par les dents de la
rape. Une quantité d'eau variant de 15
à 20 pour cent est ajoutée à la masse, et
le tout est soumis à une énorme pression.

Une grande partie du sucre s'écoule avec
le jus sous l'effort de cette pression, et le
reste demeure dans la pulpe. Mais comme
il faut environ 5 tonnes de betteraves pour
obtenir une tonne de pulpe, il est facile de
comprendre à présent comment il se fait
que cette pulpe contient une plus grande
proportion de principes nutritifs que la
betterave elle-même.

L'expérience pratique a démontré de la
manière la plus concluante, que le résidu
des fabriques de sucre, en pulpe sèche,
équivalait, pour l'alimentation du bétail,
au moins un tiers de son poids de bon foin :

c'est-à-dire que trois tonnes de pulpe valent
autant qu'une tonne du meilleur foin.

Certains auteurs recommandables évaluent
même la pulpe aux deux tiers du foin.

Les betteraves à sucre produisent en
France, dans de bonnes terres, et avec une
culture spéciale, une moyenne de 30 tonnes
par acre. En Allemagne, dans de sem
blables circonstances, la moyenne est de
20 tonnes. Mais les betteraves produites
dans ce dernier pays sont généralement
plus riches que les betteraves de France, à
tel point que le rendement en sucre pour
une même étendue de terrain y est plus
élevé. En Allemagne, un arpent de bonnes
betteraves donne en moyenne de 2,800 à
3,000 lbs. de sucre par arpent.

En mettant la moyenne des betteraves
produites à 20 tonnes par arpent, les rési
du en pulpe équivalraient environ à
deux tonnes par arpent du meilleur foin.

Le cultivateur, après avoir vendu ses bet
teraves avec profit, après avoir fait une
culture nettoyante dont l'amélioration se
fera sentir d'une manière tout-à-fait extra
ordinaire sur les récoltes subséquentes,
aura encore pour profit additionnel, la va
leur nutritive de deux tonnes de foin par
arpent, c'est-à-dire beaucoup plus que ne
donnent nos bonnes prairies. Ceci devrait
suffire pour démontrer d'une manière con
vaincante toute l'importance de l'introu
duction de cette industrie au point de vue
exclusivement agricole. Au point de vue
industriel et commercial, on aura produit
dans le pays une denrée de première né
cessité qu'il nous faut maintenant acheter à
l'étranger au prix de 7 millions de piastres.

C'est donc cette somme qui sera retenue
au pays, qui circulera dans le commerce,
qui alimentera des milliers de familles, et
produira à son tour de nouvelles richesses
considérables. Qui sait si nous n'arrive
rons pas à produire un surplus sur la con
sommation, qui, entrant dans le commerce
d'exportation, serait encore une source ad
ditionnelle de richesses.

De plus, pour produire ce sucre dans le
pays, il faudra dépenser 230,000 tonnes de
charbon, ce qui pourrait donner une grande

impulsion au développement de nos houillères dans les provinces maritimes, et assurer un transport considérable.

III. LE SUCRE DE BETTERAVES PEUT-IL SE PRODUIRE AVEC AVANTAGE EN CANADA.

J'arrive à la grande question : « Le sucre de betteraves peut-il se produire avantageusement en Canada ? »

Cette question importante, messieurs, je me suis imposé le devoir de l'étudier à fond.

En 1870, je fus envoyé en Europe par le Gouvernement de la Province de Québec, et plus tard par le Gouvernement Fédéral, avec une mission spéciale dans laquelle entraient pour une large part l'étude de la matière qui nous occupe.

Quoique j'eusse déjà la plusieurs ouvrages de mérite sur le sujet, ce travail pratique était nouveau pour moi, ce qui me fit sentir la nécessité absolue de l'étudier avec encore plus de soin.

Dans ce but, je consultai les meilleures autorités de l'Europe, et je passai un mois entier à Gembloux, Belgique, à conférer avec les chefs de l'Ecole d'Agriculture du Gouvernement Belge.

Je visitai également les contrées environnantes, toutes intéressantes pour la production du sucre de betteraves, qui avait pris un tel élan, qu'en deux années, de 1871 à 1873, le nombre des fabriques en Belgique était presque doublé.

Une fabrique existait déjà à Gembloux, mais deux autres, trois fois plus importantes chacune, que la première, étaient en construction.

Je passai environ dix-huit mois en Europe, et pendant ce temps, je visitai un nombre considérable d'établissements en Belgique et en Allemagne, dont les systèmes étaient alors considérés comme meilleurs que ceux qui étaient pratiqués en France.

D'ailleurs, ce dernier pays était à cette époque engagé dans une guerre désastreuse qui paralysait toutes les industries, celle du sucre de betteraves comprise.

A mon retour, un rapport fut publié, dans lequel je conseillais de faire des expériences de culture de la betterave à sucre, en Canada, afin de constater si cette culture pourrait être avantageuse pour la quantité et pour la qualité.

En ce qui regarde le système de fabrication en Canada, j'ai acquis la certitude qu'avec un capital nécessaire, et une bonne direction, nous pouvons produire ici le sucre de betteraves à un prix de revient qui ne serait guère plus élevé que celui de l'Europe, lequel est de 4 à 6 cts. la livre pour le sucre raffiné.

En cela, je suis heureux de constater que mes appréciations sont appuyées par le témoignage de plusieurs Européens compétents dans la matière, et qui ont visité cette contrée avec soin.

cants de sucre qui pourraient être tout-à-fait sûrs que du 1er Octobre au 15 mai, il n'y aurait aucun danger de végétation pour les betteraves si elles étaient conservées dans des caves minées d'une bonne ventilation.

LE FRANC-PARLEUR. Vendredi, le 6 Juillet 1877.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Ceux de nos abonnés qui changent de domicile au premier mai, voudront bien nous faire connaître leur nouvelle résidence au plus tôt, s'ils ne veulent pas subir de retard dans l'envoi du journal.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. COYRAS, 1, Rue la Trinité, à Paris, les seul formateur de nos Annonces Parisiennes. C'est à M. A. Coyras que doivent s'adresser les Annonces, notamment pour les spectacles de Théâtre, de Musique, de Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Sir John A. McDonald dans la Province de Québec.

Le voyage de Sir John, de Montréal à Sherbrooke, a été une série d'ovations. Des adresses lui ont été présentées à St. Hyacinthe, par M. Taché, à Acton par M. Lockie et M. Mignault, à Richmond, par l'Hon. M. A. Webb, à Sherbrooke, par M. Clark.

St. Hyacinthe.

Le train qui portait Sir John A. MacDonald est arrivé hier après midi et s'est arrêté quinze minutes en gare. Grand nombre de conservateurs se trouvaient réunis et le shérif Taché a présenté au député de Kingston une adresse des plus flatteuses, à laquelle il a répondu avec beaucoup de bonheur, faisant l'éloge des hommes d'Etat canadiens qu'il avait rencontrés dans sa carrière politique.

L'Hon. M. Chapleau et M. Masson ont aussi parlé en français et ont été vivement applaudis.

Acton Vale.

Sir John A. MacDonald, accompagné par un grand nombre d'amis, au nombre desquels on comptait M. P. Plombe, député de Niagara, l'Hon. M. W. MacDuggall, M. Masson, de Terrebonne, l'Hon. J. A. Chapleau, M. Thos. White, etc., est arrivé par le train de l'après-midi. Il a été reçu à la gare par une foule nombreuse, à la tête de laquelle se trouvait une députation composée du D. Mignault et de son fils, de M. Robert Reeffie, de M. Dupont, député au parlement de Québec, de M. MacFarlane et du Révd. M. Vanasse.

M. le Dr. Mignault a présenté l'adresse suivante au dépôt de Kingston : « Acton Vale, comté de Bagot, 4 juillet 1877. »

« A l'Hon. Sir John A. MacDonald, « Honorable Monsieur,

« Nous sommes heureux de nous réunir pour vous présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue à l'occasion de votre arrivée dans les cantons de l'Est. Nous vous saluons comme un vieil ami dont nous avons bien souvent prononcé le nom, comme un homme d'Etat probe et éprouvé, qui ne s'est jamais laissé guider par les intérêts de section, ou les préjugés de race et de religion, mais qui, au contraire, s'est efforcé de maintenir la concorde entre les différentes nationalités. En cela, vous avez été puissamment aidé par votre regretté collègue, l'Hon. Sir George Etienne Cartier, dont nous chérissions et respectons la mémoire. »

« Nous sommes heureux de constater que vos aptitudes politiques ont porté votre réputation au loin et vous ont valu un rang parmi les hommes d'Etat illustres de la glorieuse Angleterre dont nous sommes fiers d'être les sujets. »

« D'un bout à l'autre de la Puissance, vos partisans vous portent l'attachement le plus sincère et, nous aussi, nous sommes heureux d'avoir un tel chef. Nous espérons profiter longtemps de votre sagesse, de votre expérience et de votre dévouement sans bornes, et nous sommes heureux, en terminant, de vous souhaiter la bienvenue, à votre arrivée dans les cantons de l'Est. »

Sir John répondit en ces termes :

Messieurs.—Je suis heureux et fier de la réception que me font mes amis d'Acton et c'est avec plaisir que je vois une nationalité qui n'est pas mienne se joindre à cette démonstration. Je suis fier d'avoir reçu une adresse présentée par mes amis les Canadiens-Français et plus encore de voir que les services que j'ai pu rendre aux provinces, sans distinction de race ou de religion, ont mérité votre approbation et m'ont valu cette adresse flatteuse.

C'est avec orgueil que j'ai vu mon nom accolé à celui de mon ami regretté Sir George Etienne Cartier. Nous avons travaillé de concert durant des années sans que le moindre nuage se soit élevé entre nous et il était pour les anglais ce que j'ai été pour les Canadiens-Français.

La conséquence de tout cela, comme plusieurs d'entre vous doivent s'en souvenir, c'est que nous avons été tous les deux traités d'esclave de Sir George Cartier, d'esclave du Bas-Canada, d'esclave des prêtres (rires) tandis que les rouges de la province de Québec accusaient Sir George de n'être pas français, d'être vendu à Sir John et de n'être autre chose qu'un député anglais parlant le français.

Ces accusations ont eu quelque crédit auprès de nos ennemis politiques et nous les avons combattus de toutes nos forces. Tant que Sir George a vécu et que nous avons agité de concert, tout nous a réussi et je suis heureux de vous entendre dire dans votre adresse que nous avons gouverné le pays sagement. (Appl.) et que nous l'avons conduit dans la voie du progrès.

Je vous remercie de votre adresse ; je ne fais que traverser votre ville, mais j'espère avoir le plaisir de vous faire bientôt une longue visite, car l'accueil que vous me faites aujourd'hui me donne le désir de continuer des relations qui ont commencé pour moi d'une façon si agréable.

Ce discours a été reçu par de chaleureux applaudissements et le train s'est éloigné au bruit des acclamations de la foule.

Richmond.

Sir John A. MacDonald est arrivé ici à six heures de l'après-midi ; grand nombre de ses amis s'étaient portés à sa rencontre. On remarquait parmi eux : le sénateur Cochrane, M. Caron, M. P., Hon. W. H. Webb, Brooke, M. P., J. Picard, député au parlement local, Hon. M. Langvin, Thomas Hart, préfet du comté ; G. Ketestes, W. H. Jeffrey, C. P. Cleveland et les citoyens les plus influents de la ville.

M. Webb lui présenta une adresse, au nom des conservateurs de Richmond, et Sir John y répondit en termes appropriés.

La réception qui lui a été faite à son passage en cette ville n'a pas été moins chaleureuse que celle qu'il a eue à Acton et à St. Hyacinthe.

Sherbrooke.

A l'arrivée du train à Sherbrooke, les chefs conservateurs trouvèrent une foule immense réunie à la station pour leur souhaiter la bienvenue. Le Maire M. Calley, M. P., l'Hon. M. Pope et plusieurs citoyens influents conduisirent les illustres visiteurs au « Sherbrooke House » où une adresse de bienvenue fut présentée par le Maire et la Corporation de la ville.

Sir John répondit en ces termes : Monsieur le Maire et Messieurs.—Acceptez mes meilleurs remerciements pour votre aimable et flatteuse adresse. C'est avec un plaisir infini que je visite de nouveau votre charmante ville ; j'ai eu l'avantage d'y venir déjà en deux occasions. J'apprends que depuis ma dernière visite, qui coïncidait avec celle du Prince de Galles, sous notre ancienne constitution, des améliorations considérables ont été faites à Sherbrooke et cependant c'était alors une charmante petite ville qui s'élevait là où je n'avais trouvé dans des visites précédentes qu'un joli petit village.

On me dit que Sherbrooke progresse rapidement et qu'on peut déjà presque l'appeler une ville, une cité. Personne plus que moi ne s'intéresse au progrès de Sherbrooke en particulier et de tout le Bas-Canada en général. Pendant les longues années que j'ai passées dans la vie publique, j'ai eu l'avantage de combattre côte à côte avec celui dont vous venez de me rappeler le nom, avec Sir George Etienne Cartier (appl.) un des plus grands hommes d'Etat dont le Canada s'honore, un homme auquel ses brillantes qualités auraient assuré une place marquée dans n'importe quel pays, dans n'importe quel corps législatif.

Pendant sa vie ses ennemis ont nié son mérite ; aujourd'hui amis et ennemis le reconnaissent d'une voix unanime. Son nom vivra dans notre histoire et quant à ce qui me concerne, je suis certain que mes enfants seront fiers après ma mort de se rappeler que j'ai combattu longtemps côte à côte avec ce grand homme d'Etat qui fut en même temps un homme de bien. (Appl.)

Sans mon intime alliance, mon intime coopération avec lui, certains grands résultats auxquels je peux dire que j'ai pris part, n'auraient point été accomplis. Je crois que la confédération ne se serait point réalisée ; je crois que le Haut et le Bas-Canada auraient continué à vivre dans un conflit perpétuel.

« Ici Sir John fait une longue revue des principaux événements politiques depuis 1841 jusqu'en 1867 et il engage la jeunesse à mettre le couronnement à son œuvre, à maintenir l'union avec la même ardeur pour éviter un jour l'application de la vaine théorie qui nous promet l'indépendance, c'est-à-dire l'annexion aux Etats-Unis sous une forme déguisée. (Applaudissements.)

Il explique ensuite comment l'idée de la confédération s'est implantée dans toutes les colonies Anglaises, en Australie, dans l'Afrique Méridionale, etc.

Il rend ensuite un brillant témoignage aux services politiques de M. Brooks dans l'intérêt conservateur.

Après avoir prononcé son discours. Sir John, accompagné par le maire, monta dans une voiture traînée par quatre chevaux, et fit le tour de la ville suivi d'un nombre immense de citoyens. Le cortège était précédé du corps de musique, de deux détachements de volontaires, et escorté d'un grand nombre d'enfants portant des torches. Les rues de la ville étaient magnifiquement illuminées et décorées, cette démonstration eut certainement la plus belle qu'on ait vue en cette ville.

Assemblée Publique.

Les libéraux-copervateurs ont tenu, hier soir, une assemblée dans la nouvelle salle qu'ils ont louée au No. 582, rue St. Catherine. La salle, qui a environ cent pieds carrés, était comble. Subséquent, cette salle servira à des assemblées régulières. La salle est spacieuse et bien aérée ; on y pourra lire les principaux journaux du pays ; en deux mots, ce sera un centre de réunion politique.

A 8 heures, hier soir, une foule nombreuse y était réunie. M. A. Desjardins, M. P., fut appelé à presider et M. G. A. Hughes à agir comme secrétaire.

M. Desjardins explique l'objet de l'assemblée, qui est de prendre des arrangements définitifs pour une grande démonstration en l'honneur de Sir John A. MacDonald. Il rappelle les manifestations qui ont eu lieu, dans toute la province d'Ontario, en son honneur. C'est le plus beau témoignage qu'il ait jamais reçu un homme public. Les libéraux ont été mis à l'œuvre depuis 1874, et ils n'ont rien fait de bon. C'est, en général, comme travaillent ces gens toujours prêts à critiquer les actes de l'ancien gouvernement. Sir John A. MacDonald peut, sans crainte, montrer son œuvre qui a été de consolider nos institutions politiques et de favoriser tous les sages progrès dans notre pays. Or c'est à cette œuvre patriotique que les libéraux se sont toujours opposés et s'opposent encore. Mais, l'une après l'autre, toutes les accusations des libéraux tombent à plat ; mais ils continuent, sous les ordres de M. MacKenzie, à trahir, à sacrifier les intérêts du Bas-Canada. La politique du gouvernement actuel, dans les questions de chemins de fer, est la preuve palpable de cette assertion. Ce sont aussi les libéraux qui ne voulaient pas du Grand-Trone ni de l'Intercolonial. Ce sont eux qui ont aussi grevé et paralysé toutes nos industries et, pour ainsi dire, forcé nos ouvriers Canadiens-Français à quitter le pays.

Depuis 1874, les libéraux n'ont fait que fausser, renier toutes les promesses qu'ils avaient faites sur les hustings.

Leur projet de voie mixte pour le Pacifique est totalement absurde.

Le changement du terminus du Pacifique est une trahison, en bonne forme, envers la province de Québec. Et, cette trahison, votre représentant, M. Jetté et ses amis politiques, l'ont approuvée par leurs votes.

Aujourd'hui, les chefs conservateurs, MM. Langevin, Masson et autres, n'ont qu'un but, celui de réparer les torts immenses faits à la Province de Québec. Accueillons-les, samedi, avec tous les honneurs qu'ils méritent.

Le déficit toujours croissant de nos finances amènera peut-être les élections générales plus tôt que l'on ne pense. En tout cas, elles auront lieu l'année prochaine.

Préparons-nous et sachons remettre à leur place, ces hommes qui parlent beaucoup et n'agissent point, qui promettent énormément, mais ne savent rien tenir.

M. L. O. Taillon, M.P.P., dit que c'est un devoir, pour tous les conservateurs,

pour tous les vrais amis du pays, de rendre, samedi, un digne hommage à Sir John A. MacDonald, qui s'est toujours montré le véritable ami du Bas-Canada, fidélité à nos intérêts, esprit de justice qui lui ont valu et lui valent encore d'injustes et violentes attaques dans Ontario, par exemple celles de George Brown.

Sir John a eu longtemps pour collègue son digne ami Sir George Cartier, et de la collaboration de ces deux hommes il résultait que nous avions justice, tandis qu'aujourd'hui nous sommes injustement sacrifiés.

Ces dernières paroles sont accueillies par de chaleureux applaudissements. M. G. Boivin, un des organisateurs de la démonstration, explique la marche de la procession. La réunion générale aura lieu à 7 hrs. P.M., aux différents points indiqués sur les programmes. Des flambeaux seront fournis aux personnes qui voudront prendre part à la procession.

M. Boivin confirme ensuite, en quelques mots, la vérité de ce qu'ont exposé les deux orateurs précédents.

Il rappelle la visite, à Ottawa, durant la dernière session, des délégués du commerce qui ont été complètement trompés par le gouvernement pour conserver les votes de vingt ou trente représentants des Provinces Maritimes.

Il explique les avantages de la protection, avantages reconnus par tous les commerçants intelligents et les vrais amis de la classe ouvrière. Le manque de protection amènera inévitablement la ruine complète du pays.

Il invite les ouvriers à se réunir, de temps à autre, dans cette salle pour y discuter les différentes questions qui les intéressent.

M. l'Échevin Thibault parle en faveur de la protection qu'il défend non comme question de parti, mais comme question de principe. Il énumère les différentes industries qui sont en souffrance, qui s'en iront bientôt en ruine, grâce au tarif vicieux qu'on nous a imposé.

M. M. Cayley est heureux d'avoir à parler de Sir John A. MacDonald, un grand homme, un bon citoyen, le véritable du Bas-Canada.

M. Curran, C. R., approuve et répète les justes éloges adressés à Sir John A. MacDonald par les précédents orateurs et condamne fortement l'administration MacKenzie ; il termine en proposant trois hourrahs pour Sir John.

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme.

M. Bourgoin fait aussi l'éloge de Sir John et exprime l'espoir que les Canadiens-Français iront en foule le recevoir, samedi, à la gare Bonaventure.

L'assemblée s'ajourne à 11 heures.—Minerve.

DEUX STEAMERS COULÉS A FOND.

Vers une heure et demie, mercredi après-midi, il y eut une collision sérieuse près de la Longue-Pointe, entre deux steamers, l'Elphinstone, montant le courant, et le Redewater, se dirigeant vers Québec. Lorsque le premier de ces vaisseaux fut rendu près de la pointe, en arrière de l'ancien hôtel Bouchard, le Redewater, poussé à toute vapeur dans un courant rapide, donna contre sa proue et y fit une ouverture assez large pour permettre le passage d'un cheval et d'une voiture. L'Elphinstone ne tarda pas à couler à une profondeur de 22 pieds. Le Redewater continua sa course et rendu à quelques arpents de la Pointe-aux-Trembles, il coula à fond dans le chenal.

Les pertes causées par ce double accident sont très-considérables. Elles sont évaluées à environ \$100,000. L'Elphinstone avait un chargement de rails pour Montréal et le Redewater avait un chargement de 12,000 minots de grain.

L'embarcation d'un batelier nommé Guilbeault était attachée à la poupe de l'Elphinstone au moment de la collision. Lorsque Guilbeault entendit les craquements effroyables causés par le choc, il eut juste le temps de détacher son avarre et de gagner la terre.

ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

Comme on a cherché à mettre en circulation la rumeur que cette assurance avait encouru des pertes désastreuses dans le feu de St. Jean, Nouveau-Brunswick, nous croyons devoir attirer spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions dans une autre colonne et qui réduit aux véritables proportions

qu'elle doit avoir, la perte qu'elle y a faite. Si cette perte comparativement légère pouvait démontrer quelque chose au sujet du mode d'administration de cette compagnie, ce serait un témoignage favorable sur le choix de ses risques.

En effet, ce qui produit la sécurité des contrats d'assurance avec les compagnies du genre de celle de l'« Agricole », c'est la classe tout à fait spéciale de risques qu'elles acceptent.

En suivant rigide l'esprit de sa charte comme elle l'a fait à St. Jean, la compagnie Agricole échappe à une perte légère au désastre qui a atteint les autres compagnies.

Ceux qui assurent doivent donc avoir pleine confiance dans une telle compagnie d'assurance, parce qu'elle ne peut être exposée à des pertes de l'énormité de celles qui viennent malheureusement de frapper si durement nos autres institutions canadiennes.

Avec une administration saine, une ligne de conduite prudente et une sage économie, nulle doute que la « Compagnie d'Assurance Agricole du Canada » ne puisse en peu de temps devenir une de nos meilleures institutions d'assurance.

COMPAGNIE D'Assurance Agricole DU CANADA 180, Rue St.-Jacques MONTREAL.

La perte essuyée par cette Compagnie dans le feu de St. Jean, N.-B., n'est que de \$4,000, preuve de l'administration prudente des affaires de cette Compagnie.

Assurance sur les Résidences privées et sur les propriétés qui n'offrent aucun risque dangereux.

Cette Compagnie assure contre les pertes par le FEU ou le TONNERRE aux taux ordinaires des Assurances contre le Feu.

WM. ANGUS, Président, A. DESJARDINS, M. P., Vice-Prés., WM. CAMPBELL, Secrétaire, EDW. H. COFF, Gérant Général. 30 juin. am 64

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURUS, PARIS Crédit Littéraire

et Musical POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

Littérature, Droit, Sciences, Beaux-Arts, etc.

ainsi que les PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris Mode de crédit pour tous les ouvrages du catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU, 17, Cote St. Lambert, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS. 22 Juin 1877. — 61

Mine d'Or TROUVÉE EN CANADA, Valant aux Fermiers

De \$200 a \$1,000

MORT AUX INSECTES !!!

M. A. A. WILSON attire respectueusement l'attention des Cultivateurs et des Jardiniers, sur une Poudre qu'il vient d'inventer pour la Destruction des Insectes, tels que Mouche à Patates, le Vers à Choux et tous les autres insectes qui dévastent les champs.

Remarque bien que si vous ne vous y prenez pas de bonne heure, la perte que vous subirez par la destruction de vos Légumes et de vos Plantes sera lourde et sérieuse.

La Poudre ne vous coûtera que 10 cents. Inventée et Manufacturée par A. A. WILSON, No. 11, Rue St. Gabriel, Montréal.

AGENCE
DE LA
PUISSANCE du CANADA
DES CÉLÈBRES
Machines Typographiques
et Lithographiques
FRANCAISES

MARINONI
Constructeur-Mécanicien à Paris

5,000 Machines vendues dans
le monde entier

ACHILLE VALOIS
20, RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

NOUVELLE MACHINE ROTATIVE,
imprimant avec papier continu. Cette
Nouvelle Machine réunit tous les per-
fectionnements cherchés depuis trente
ans, élégance, simplicité, solidité, mise
sous presse facile et rapide, vitesse su-
périeure à toutes les autres. Elle peut
être montée partout, même aux étages
supérieurs des imprimeries. Pour les
fonctions, il n'est pas nécessaire de creu-
ser une fosse dans laquelle il faut des-
cendre pour mettre les clichés sous
presse.

NOUVELLE PRESSE A LABEURS
à deux cylindres, système de décharge et
à pièces pour ouvrages de luxe, vignet-
tes, labours, journaux, etc.

PRESSE LITHOGRAPHIQUE pour
l'impression des ouvrages de ville, ta-
bleaux, cartes, dessins au crayon, et de
tous les travaux en chromo. Cette Ma-
chine est simple et solide. Le calage des
pierres se fait instantanément sans au-
cune hausse, une peinture mobile, brev-
etée, permet d'obtenir un repérage
exact. On peut la monter à tous les
étages — marchant à bras, elle occupe
un tourneur et un margeur.

PRESSE UNIVERSELLE, pour l'im-
pression des Journaux, ouvrages de
Ville, vignettes et travaux de grand
luxe. — Cette Presse mécanique typo-
graphique en blanc est simple, solide et
facile à conduire. Elle se monte sans
magonnerie ni scellement, on peut la
placer à tous les étages. — Son tirage est
de 1,000 à 1,500 exemplaires à l'heure.
— Pour les travaux de grand luxe et le
tirage des filets, tableaux, etc., on peut
ajouter à la machine le nouveau CHA-
NGEUR MOBILE breveté qui permet d'ob-
tenir une touche encore plus parfaite.

PRESSE INDISPENSABLE. Cette ma-
chine est la plus simple, la plus solide et
la plus facile à conduire des Presses
Typographiques en blanc (petit modèle).
Elle est bien supérieure à toutes les
Presses à pédalles qui sont proposées au-
jourd'hui aux imprimeurs. Ces presses
sont incomplètes sous le rapport de la
touche et de la distribution; elles n'im-
priment que de très-petits formats. La
PRESSE INDISPENSABLE sert au tirage
des ouvrages de Ville, des Journaux, des
Labours, des Vignettes, etc., etc. Elle
est munie d'un receveur de feuilles mé-
canique, marchant à bras, elle occupe
un tourneur et un margeur. Son tirage
est de 1,200 exemplaires à l'heure. Elle
peut être placée à tous les étages.

M. Achille Valois, de Montréal, durant
son séjour à Paris, a obtenu de M. Mari-
noni, Constructeur Mécanicien, l'Agence
Générale pour la vente en Canada de ses
Célèbres Presses Typographiques et Li-
thographiques.

Ces Presses sont renommées dans toute
l'Europe pour leur simplicité, leur solidité
et la qualité du travail qu'elles produisent,
ainsi que pour leur bas prix.

Des prospectus illustrés et toutes les in-
formations voulues seront envoyées par
l'Agent à tous les Imprimeurs qui en fe-
ront la demande.

S'adresser à
ACHILLE VALOIS,
Constructeur de Presses Typographiques, chez
MM. Beauchemin et Valois, 20 rue St.
Gabriel, Montréal.

NOUVELLE
Pâte à Rouleaux
POUR
Presses Typographiques

M. Achille Valois informe les impres-
sionniers qu'il est prêt à fabriquer une nou-
velle Pâte à Rouleaux qui défie tout ce
qui a été mis sur le marché jusqu'à au-
jourd'hui.

A l'occasion de son séjour à Paris, M.
Valois ayant introduit sa nouvelle Pâte,
tous les conducteurs de Presses Typogra-
phiques qui ont pu apprécier ses qualités
se sont empressés de s'en servir.
Le prix en est très-réduit et des certifi-
cats nombreux démontrent les qualités ex-
ceptionnelles qu'elle possède.

S'adresser à
ACHILLE VALOIS,
Constructeur de Presses Typographiques, chez
MM. Beauchemin et Valois, 20 rue St.
Gabriel, Montréal.

PLUS DE
CHEVEUX GRIS
RENOVATEUR PARISIEN
DE LUBY



Article de Toilette indis-
pensable pour la per-
pétuelle jeunesse
des cheveux

Cette excellente préparation ramène
les cheveux gris à leur couleur naturelle
et en conserve la beauté; donne à che-
veux un lustre et un parfum très-agréa-
bles; empêche et détruit les pellicules;
arrête certainement les cheveux de tom-
ber dans peu de jours, et donne une satis-
faction complète à tous ceux qui s'en
servent.

C'est moins cher que toute autre pré-
paration de ce genre, car par son usage
on peut se dispenser d'huile ou de pom-
madre.

En vente chez tous les pharmaciens, en
grandes bouteilles de 50 cts., ou six bou-
teilles pour \$2.50.

Entrepôt Général, à Montréal, chez
DEVINS & BOLTON,
Voisins du Palais-de-Justice, Montréal.

Et chez Lyman, Clark & Co., Evans,
Mercer & Co., Kerry, Watson & Co., K.
Campbell & Co., W. & D. Yule, H. H.
Gray, Picault & Co. et B. E. McGeale,
Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY

Source de l'Etat. — Applications en médecine:
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, ma-
ladies des voies digestives, engorgements du foie et de
la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc.
BOUILLON. — Affections des voies digestives, pesan-
teur d'estomac, digestion difficile, insappétence, gas-
tralgie, dyspepsie.
GRANDS-BOIS. — Affections des reins, de la vessie, gra-
vèle, calculs vésicaux, diabète, albuminurie.
HAUTERIVE. — Prescrit comme l'Eau des Calésias.
Administration de la Compagnie concessionnaire:
PARIS, 21, boulevard Montmartre.

AVIS. — Nous avons nommé MM. Devins &
Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la
vente des Eaux de Vichy en Canada, le public
peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir
constamment les véritables eaux des Sources de
Vichy à \$3.00 la douzaine.

MÈRES
SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction
des Vers qui sont encore communs sont
LES PASTILLES A VERS
VÉGÉTALES DE DEVINS

CIRE BLANCHE,
PARAFFINE,
SPERMACITI,
HUILE D'OLIVE.

Nous sommes prêts à remplir
toutes commandes qui nous se-
ront confiées au plus Bas Prix
possible.

DEVINS & BOLTON,
PHARMACIENS EN GROS,
Voisins du Palais de Justice de
Montréal.

Lait de Magnésie,
Liquide Concentré de Magnésie
DE PHILLIPS.

Cette Magnésie empêche la nourriture
des enfants de devenir su dans l'estomac.
Elle est infallible dans les maladies de la
vessie; elle réveille l'action des intestins,
et elle s'adapte particulièrement aux en-
fants comme un laxatif doux et aussi aux
femmes enceintes. Dans les cas ordinaires
de la goutte et de la gravelle, Sir Hum-
phrey Davy a prouvé incontestablement
l'efficacité de la Magnésie. Cette solution
forme des combinaisons solubles avec les
sels d'acide Urée, par là, arrêtant leur
tendance injurieuse, lorsque d'autres al-
calis et même la Magnésie solide ont
manqué leur effet. C'est un laxatif agréa-
ble, et dans les cas d'irritation de l'esto-
mac par suite d'excès du manger et du
boire, son action prompt et douce à dé-
placer l'acidité, lui permet de soulager et
remettre en ordre cet organe dans très-peu
de temps.

Prix : 50 cts. et \$1.00 la bouteille.
DEVINS & BOLTON,
Pharmaciens.
Agents pour le Canada.

MEDECINES.
AUCUN TONIQUE
n'a été aussi hautement apprécié par ceux qui
souffrent de la Dyspepsie que le
VIN DE QUININE
DE
CAMPBELL,

et aucune Médecine de nos jours
a obtenu un Succès Semblable,
agissant principalement sur cet organe le plus
important du système que l'on appelle
"L'ESTOMAC."

Ce remède est d'une valeur inappréciable dans
les cas de laigestion et contre l'appétit faible
et irrégulier, ainsi que dans ceux de découra-
gement et quand le manque d'énergie vitale se
fait sentir.
Des milliers de personnes peuvent attester
que c'est sans contredit la meilleure
Médecine Tonique du Siècle.

Évitez les contrefaçons et rappelez-vous que
le
Vin de Quinine de Campbell
est le seul qui soit original et réel.
En vente chez Gravel & Frères, coin des rues
St. Laurent et Craig. J q n-13

ATTAQUES D'EPILEPSIE
(GUÉRIES pour toujours — pas de blague — en
faisant usage des célèbres Poudres du Dr.
Goulard, pour les attaques d'épilepsie. Pour
convaincre les patients de l'efficacité de ces Pou-
dres, nous enverrons par la maille, POSTAGE
PAYÉ, UNE BOITE DE CES POUDIRES POUR
ESSAI. Comme le Dr. Goulard est le seul mé-
decin qui ait fait une étude spéciale sur ce sujet
et comme nous avons vu des milliers de guéri-
sons opérées au moyen de ces Poudres, nous ga-
rantissons une guérison pour toujours dans cha-
que cas, ou nous nous obligons de remettre tout
l'argent. Toutes personnes qui souffrent de cette
terrible maladie devraient s'empresser d'essayer
ces Poudres afin d'en constater l'efficacité.
Prix, pour grande boîte, \$1.00 ou quatre boîtes
pour \$3.00, par la poste. On n'a qu'à écrire
quelle place des États-Unis et du Canada, ou
par expresse. Adresse :

ASH & ROBBINS
360, RUE FULTON, BROOKLYN, N.-Y.

CONSUMPTION
Positivement Guérie,
Toutes personnes souffrant de cette maladie
qui désirent être guéries, devraient essayer les
célèbres poudres pour la consommation du Dr.
Kessner's.

Ces poudres sont la seule préparation qui gué-
rissent la consommation et toutes les maladies
de la gorge et des poumons. En effet, notre
confiance en l'efficacité de ce remède est telle
qu'un grand nombre de nos engagements à en en-
voyer une boîte gratis à quiconque désirerait en
faire l'essai.
Nous ne désirons pas avoir votre argent avant
que vous ne soyez parfaitement satisfait de leur
efficacité. Si votre vie mérite d'être assurée, ne
râlez pas d'essayer ces Poudres, car elles
vous guériront certainement.
Prix, pour une grande boîte, \$3.00, envoyée
par la poste dans un paquet fermé par la poste
des États-Unis et du Canada sur la réception du
prix d'achat. Adresse :

ASH & ROBBINS,
360, RUE FULTON, BROOKLYN, N.-Y.
15 mai 1877. an-51

MAISON NOTRE-DAME.
MM. E. MATHIEU & FRÈRE

Ayant fait l'acquisition du Fonds de Banque-
route d'Épicerie de M. YVETTES TRÉPAIL, ont
transporté leur établissement au magasin occu-
pé par ce dernier,

No. 77, Rue Notre-Dame,
Porte voisine du Dr. Picault, presque vis-à-vis
leur ancien magasin.

Ont toujours en magasin un assortiment de choix
et varié d'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
etc., etc., de première qualité, vendu à prix ré-
duits.
VIN DE MESSIE Importé spécialement pour
le clergé avec la bienveillante autorisation de
Son Grandeur Mgr. de Montréal. — 15
15 Mai 1877.

COUR SUPERIEURE.

CANADA :
Province de Québec,
District de Montréal.
Dame ESTHER LAURENT, de la cité et du
District de Montréal, épouse de JOSEPH
BRUNET, commerçant, du m^e lieu, judi-
ciairement autorisée à ester en Justice.

Le dit JOSEPH BRUNET, Défendeur
Une action en séparation de biens a été insti-
tuée en cette cause rapportable le 21 Mai 1877.
Montréal, ce 7 Mai, 1877.

ROY & BOUTHILLIER,
Avocats de la Demanderesse.
5 ins-50

LIGNE DIRECTE
entre
BOSTON ET MONTRÉAL.

Route la plus directe par la ligne du Cen-
tral Vermont.

**ARRANGEMENTS D'ETE COMMEN-
CANT LE 29 MAI 1876.**

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à
9.05 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9.
15 hrs. p.m.
TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45
hrs. p.m.
L'EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs.
p.m., pour New York via Lowell, Lawrence et
Fitchburg; aussi pour New York via Springfield
ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a.m. et à
New-York à 7.00 hrs. p.m., et via
Springfield à 12.30 hrs. a.m.

TRAINS POUR LE NORD ET L'OUEST
L'EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à
8 hrs. a.m. de Troy, à 8.30 hrs. a.m., arrivant à
Montréal à 9.20 hrs. p.m.
EXPRESS-QUININE, N.-Y., à 8.50 a.m. ar-
rivant à Montréal à 7.00 p.m. Ce train se relie à
Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-
York à 4 heures du matin.
EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m.
via Lowell et New-York à 3 heures p.m., via
Springfield, et via Troy, à 4.00 p.m., arrivant à
Montréal à 8 hrs. a.m.
Les chars dorcières Pullman sont attachés au
train express de nuit entre Montréal et Boston
et Montréal via Springfield et des chars dorcières
de Wagner entre St. Albans et New York via
Troy.
Des chars dorcières de Pullman sur les trains
express de jour entre Montréal et Boston.
Pour les billets et conditions de fret, s'adresser
au bureau du Central Vermont, 136, Rue St.
Jacques.
J. W. HOBART,
Surint. Genl.
Ma 1870.

NOUVELLE ANNONCE.
Fabrication
Mecanique
Brevetée
s. g. d. g.
PAPIER
de Fabrique
Déposé.

RIGOLLOT
Moutarde en Feuilles

POUR
SYNAPISMES
Adopté par les hôpitaux de Paris, par
les ambulances et hôpitaux militai-
res, par la marine nationale
française et par la ma-
rine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTER-
NATIONALE DU HAVRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE
PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTER-
NATIONALE DE TRIESTE, 1871

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME
DE PARIS, 1875.

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, j'ai
innové une forme nouvelle de synapismes
qui supprime tous les inconvénients attachés
à l'emploi de la farine de moutarde en
cataplasme.

Au lieu des opérations multiples, désa-
gréables et dispendieuses que nécessite
l'application d'un sinapisme par la mé-
thode ordinaire, il suffit de mouiller une
de ces feuilles en la plongeant dans l'eau
ordinaire pendant une demie minute, et de
l'appliquer ensuite sur la peau, pour ob-
tenir le même effet qu'avec un cataplasme
de moutarde. On évite ainsi de salir les
linges, d'incommoder le malade et son
entourage par l'odeur désagréable et la
vapeur aère qui s'exhalent du cataplasme.

Voici, d'ailleurs, en quels termes les
maîtres de la science caractérisent cette
nouvelle forme de sinapisme. Je leur
laisse la parole, ne voulant pas faire moi-
même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT,
Ancien interne des hôpitaux, lauréat de
l'École de Pharmacie,
24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses
propriétés, obtenu en peu d'instants, avec faci-
lité, un effet décisif, avec la moindre quantité
possible de médicaments, voilà les problèmes
que M. Rigollot a résolus de la manière la plus
heureuse : ainsi son sinapisme en feuilles se
trouve-t-il dans toutes les familles car la ré-
sultation rapide qu'on obtient ainsi est une mé-
dication d'urgence dont l'opportunité se ren-
contre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA,
Professeur d'Hygiène de la Faculté de médecine de
Paris, membre de l'Académie de médecine de
(Annuaire de Thérapeutique, 1868, page 201.)

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, M. Rigol-
lot a introduit dans la thérapeutique des syna-
pismes extrêmement actifs et très commodes,
dont l'usage a été adopté dans les hôpitaux de
Paris etc.

REGNAULT,
Professeur à la Faculté de médecine de Paris,
membre de l'Académie de médecine, direc-
teur de la Pharmacie centrale des
hôpitaux.
(Traité de Pharmacie théorique et pratique, de
Soubeyran, 6^e édition, page 675.)

Le précédent Annuaire a fait connaître un des
premiers effets ingénieux invention / la moutar-
de en feuilles de Paul Rigollot, dont l'apparition
était toute récente, et nous lui prédisions un suc-
cès qui ne fait jamais défaut aux choses utiles,
au progrès véritable.

Nous y revenons après un an d'épreuves théra-
peutiques, pour constater que le nouveau Syna-
pisme a pleinement réussi. Le corps médical
tout entier l'a accueilli avec une faveur unani-
me.

Les inventions réellement bonnes sont si rares
par le temps présent, qu'on ne s'attarde pas
de nous voir faire à celle qui a contri-
bué notre prompt succès favorable par un an d'heu-
reuses expériences.

PARISLÉ,
Ancien préparateur de l'École de Pharmacie
de Paris, etc.
(Annuaire pharmaceutique, 1869, page 239.)

OBSERVATION IMPORTANTE.
Le Papier Rigollet à une qualité pré-
cieuse dans les cas graves, celle d'agir de
suite. C'est un médicament sérieux.
Pour les enfants et les personnes déli-
cates ou nerveuses, on a un moyen très sim-
ple de graduer à volonté, et suivant l'im-
pressionabilité du sujet, l'action du syna-
pisme, en interposant, suivant le cas, deux
ou trois feuilles de Papier beurré mouillées,
entre le sinapisme et la peau. Un vieux
linge fin mouillé (percale ou jupon) rem-
plit le même office que le papier buvard.

Pour la vente en gros :
24, Avenue Victoria, 24, a Paris.

Pour la vente au détail : Dans toutes les
Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA :
A. DELAU,
Montréal,
223, Rue McGill.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.
MAISON CANADIENNE
D'Ornements d'Eglises!

BRODERIE
et
CHASUBLERIE
270
Bronze et Orfèvrerie
pour
EGLISES

Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GÉNÉRAUX
Pour la Maison
PROC. ROBERT & FILS
FRANCE
POUR LA
Statuaire Religieuse
Chemins-Croix, etc.



AGENTS GÉNÉRAUX
Pour les Célèbres
HARMONIUMS-ORGUES
POUR
Eglises et Salons
De la Fabrique
SHONINGER.

OUTU & LANCTOT
Constantment en Magasin VIN DE MESSIE, analysé et spécialement recom-
mandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges,
Bougies, Encens, Mérimos à Soutane, Ceintures, laine ou soie, Barrettes, etc.
Pour Communautés. — Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet.
Pour Collèges. — Draps, Casquettes et Ceintures bleues ou vertes pour Ecoles
Coton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Nous avons l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé, les Communautés Reli-
gieuses et le public que nous avons conclu des arrangements pour la représentation
de la célèbre maison SHONINGER pour leurs HARMONIUMS-ORGUES.

Ce nouvel article ajouté à notre commerce d'ORNEMENTS D'EGLISES, n'aug-
mentant pas nos dépenses, nous pouvons pour cette raison les vendre de 30 à 50 per-
cent meilleur marché qu'ailleurs.

Avant d'accepter cette agence, nous avons pris toutes les mesures nécessaires
pour nous assurer que ces instruments sont les mieux finis de tous ceux qui sont
offerts en vente, nous en avons déjà plusieurs de placés qui donnent une bonne
satisfaction.

Des catalogues illustrés seront envoyés sur demande.
L'emballage pour chaque instrument ne coûte rien.
Pour autres informations s'adresser à

COUTU & LANCTOT,
270, Rue Notre-Dame, Montreal
an-60

EAU du Dr A. HOLTZ
POUR LA
COLORATION DES CHEVEUX
L'Eau du Dr Holtz est une composition essentiellement végétale, dont
l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend
sans rivale, l'Eau du Dr Holtz ne présente jamais l'inconvénient d'im-
primer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que
donnent la plupart des autres préparations.
Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chi-
miques, le Dr Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus ri-
ches en suc tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est
parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par
excellence de la chevelure.
Dépôt Général à Paris : V^o HOLTZ
12, RUE PAPILLON, 12

OPPRESSIONS ASTHMES NÉURALGIES
TOUX, RHUMES CATARRHES
La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme
le système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les
fonctions des organes respiratoires.
Exiger cette signature sur chaque Cigarette.
PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare.
A. DELAU, agent, N^o Gill Street, 225, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.



LA POUDE DE LUGO aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont
les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou,
possède des vertus et qualités renommées par plusieurs des principaux médecins de la
Puisseance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette
poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants. — Depuis sa découverte
et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs
années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt cette fut répandue par toute la
France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres mala-
dies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit
l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protec-
tion du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation,
on ne peut douter de l'efficacité du

Vin de Quinine de Campbell.
En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou mal-
heureuses, deviennent, (comme il l'est prouvé chaque jour,) forte en bonne santé et
heureuse.
Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de ce merveilleux remède
chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Co, Medical Hall, chez MM. E. Mathieu et Frère,
88 rue Notre-Dame, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et
des villes de la Puisseance.
19 Février 1876. an-21

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000
BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA
Président, L'Hon. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.



DIRECTEURS A MONTREAL:
JOHN S. HALL, Ecr. Maître, Rivière St. Pierre
L'ECHEVIN N. ELSON, H. A. NELSON & Fils.

Cette Compagnie n'assume pas de Risques plus ha-

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Églises, les Couvents et les Risques de sem-

On ne donne pas d'assurance contre les Ris-

Les Cultivateurs et autres possédant des mai-

Le public assureur remarquera que notre

Les taux de Primes et toutes Informations re-

G. H. PATTERSON, Agent-Genera,

97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur,

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

180, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par son Charte et n'assume rien de plus hasardeux que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs.

Elle paie toutes pertes causées par la foudre, que l'incendie s'en suive ou non.

C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Province du Canada, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

OFFICIERS:

WM. ANGUS, Président.
A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président.
EDWARD GOFF, Direc.-Gérant et Sec.
J. H. SMITH, Inspecteur en-Chief.

Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie devront éviter avec soin de confier leurs affaires aux agents des compagnies étrangères, qui prétendent que la compagnie qu'ils représentent est la même que la nôtre. Nous avons entendu dire qu'on avait été victime de cette manœuvre déshonn.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE."

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIO' S: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRESIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M. P. P.

1ER VICE-PRESIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2ND VICE-PRESIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETAIRE—HENRY LEE, Ecr.

INSPECTEUR EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.
WILLIAM ANGUS, Ecr.
EDWARD H. GOFF, Ecr.
DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN MCGAUVYRAN, Ecr., M. P. P.
RICHARD WHITE, Ecr.
ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)
E. H. TRUDEAU, Ecr., M. D.
ALEX. SHANNON, Ecr.
THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Etna, Toronto.)
ALEX. CHAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.
PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance, au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs intérêts les amènent à favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000), et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On peut maintenant commencer les affaires. Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 215, Rue ST. JACQUES, où pourra obtenir toutes les Informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,

Administrateur pro-tem.

ORNEMENTS D'EGLISES—LOTÉRIE, ETC.

MANUFACTURE FRANCAISE D'Ornements d'Eglises

220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

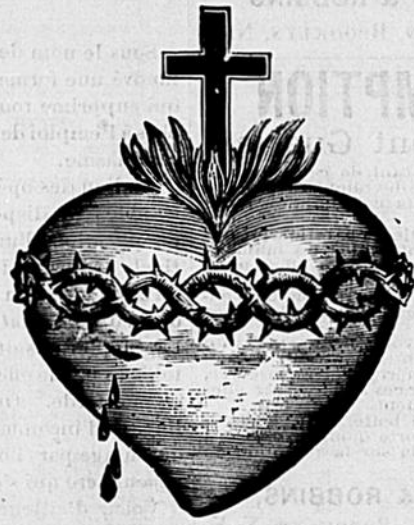
Succursales: Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'or 1ère classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour lastatuaire religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame. Montréal, 23 juin 1876.



Grande Loterie du Sacré-Coeur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursois, Président du Comité du Sacré-Coeur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecr., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes and their values, including Bourse en or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 1 do do 500.00, 5 do do 100.00, 5 do do 50.00, 25 do do 10.00, 900 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 90 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires, do do 20.00, 42 calices, do do 18.00, 8 encensoirs, do do 6.00, 12 ostensoirs, do do 32.00, 12 paires de burettes do do 6.00, 12 garnitures d'autel do do 30.00, 290 objets do do 3.00, 1000 do do 2.00, 2000 do do 1.00, 1 bénitier do do 4.00. Total \$272,782.00.

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochie, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Coeur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet: \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant:

F. X. COCHIE, No. 256 rue Notre-Dame, Montréal. jno-53

28 Juin 1876.

AUX RENTIERS! A VENDRE!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE CE BUREAU: BLANCS de LICENCES

LA CAMPAGNE Blancs de Licence pour Auberge Blancs de Licence pour Epicer

FERRONNERIES PUBLICATIONS.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

E. BELIVEAU IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas 193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC. ETC.

Poeles de toutes sortes TELS QUE POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jussués à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, do LE PROTECTOR GLOBE STOVE LE MAMMOTH HEATHER, LE PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché, LE NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché, L'EXCESSIOR, LE PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Po les sours, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront vendus à des prix extrêmement modérés.

DE LA MEILLEURE QUALITÉ, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux. Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des PHIX EXTREMEMENT MODÉRÉS. Les ordres pourront être envoyés à son magasin.

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL MONTREAL 1er Novembre, 1873. aa-1er

POELES! FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!! CORNICHERS ET ORNEMENTS DE RIDEAUX L. J. A. SURVEYER MARCHAND DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES EN GROS ET EN DETAIL No 254 RUE CRAIG ENSEIGNE DU CADENAS D'OR MONTREAL

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pr liques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de passage, un nombre desquels se trouve le meilleur Po. le à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER Manufacturé par Turnbull & Cie. C'est le plus parfait que l'on connaisse. M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de CORNICHERS ET D'ORNEMENTS DE RIDEAUX. Dont les patrons défont toute compétition.

On déparlement de la Ferronnerie ne laisse rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUTELLETTES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à L. J. A. SURVEYER, No. 254 Rue Craig MONTREAL. 1er Novembre, 1873. aa-1

NARCISSE BEAUDRY HORLOGER ORFEVRE ET BIJOUTIER 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage. Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Des diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bijoux, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Un nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Tout article sortant de son atelier est garanti.

"Le Franc-Parleur" ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal: Canada ... \$3.00 par année (Payable d'avance)

Etats-Unis (en or) ... \$3.50 (Payable d'avance) Par numéro, ... 3 centims.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an. L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centims par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces: Pour une annonce ordinaire de Naisance, de Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations s'avis, etc. publiés dans le corps du journal par la matière courante, 2 centims par mot pour chaque insertion; m. me prix pour les nécrologies. Et pour toute annonce concernant le commerce, 3 centims la ligne pour la première insertion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir. Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire. Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme. Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes. Les manuscrits non insérés sont dénués.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR" 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les Impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, &c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT. Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

Liste des Blancs Vendus à ce Bureau. AVOCATS.

Saisie-Gagerie Déclaration sur Compte, C.C. Déclaration sur Compte, C.S.— Jugement de Distribution Inscription au Mérite Comparution Brefs de Certiorari Conseil à l'Enquête Demande de Plaider

Saisie-Arrêt sur Jugement Saisie-Arrêt avant Jugement Opposition afin de Distraire Affidavit pour Jugement Subpœna, C.C. Subpœna, C.S. Lettres d'Avocats Dossiers—Réponses à Articulations-de Faits

Saisie Revendication Opposition afin de Conserver Déclaration Hypothécaire Inventaire de Production Contestation d'Opposition Motion pour Règle Nisi. HUISSIERS.

Saisie-Exécution, française Saisie-Exécution, anglaise Saisie-Gagerie, française Saisie-Gagerie, anglaise Blanc d'Annonce, française Blanc d'Annonce, anglaise Avis de Vente, français Avis de vente, anglais

Saisie au Shérif, (Muebles) Acte de Faillite, français Acte de Faillite, anglais Procès-Verbaux of attachment Saisie au Shérif, (Immeubles) NOTAIRES.

Baux, petite forme Baux, grande forme, français Baux, grande forme, anglais Blancs de Billets Protêts pour Billets Baux Privés, français Transport Cession Contrats de Vente AUBERGES.

Licence pour Auberge, française Licence pour Auberge, anglaise Licence pour Epicer, française Licence pour Epicer, anglaise MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception Feuilles de Livre de Renvoi Ces Blancs sont imprimés sur bon papier, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la forme.

REMARQUES Les copendants sont priés de n'écrire que pour rendre un public des choses indispensables et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux redacteurs. Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront chargés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22 Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du Franc-Parleur, pendant un an.

LE FRANC-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montréal.